

Les emplois publics sont-ils accessibles à tous ?

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Les emplois publics sont-ils accessibles à tous ? = Is there an equal access to civil service positions ? / École nationale d'administration, Centre d'expertise et de recherche administrative (CERA) ; coordonné par Fabrice Larat et Frédéric Edel]

Ensemble : Revue française d'administration publique 0152-7401 153 (2015)

Auteur(s) : Larat, Fabrice (19..-....)

Autre(s) auteur(s) : Edel, Frédéric (1971-...) juriste
Centre d'expertise et de recherche administrative Paris Strasbourg
École nationale d'administration Paris / Strasbourg, France 1945-2021

Publication : Paris Strasbourg : ENA.École nationale d'administration, DL 2015

Description matérielle : 1 vol. (328 p.) : graph., couv. ill. en coul. ; 25 cm

EAN : 3303337901536

Titre parallèle : [Is there an equal access to civil service positions ?. eng]

Classification décimale Dewey : 352.650 944

Note sur l'édition et l'histoire bibliographique : N° de : "Revue française d'administration publique", ISSN 0152-7401, (2015)n°153

Note sur les bibliographies et les index : Notes bibliogr. en bas de page. Bibliogr en fin de chapitre

Résumé ou extrait : S'interroger sur l'accessibilité aux emplois publics peut paraître surprenant si on se réfère au seul cadre juridique relatif à l'accès au service de l'Etat. En effet, le principe méritocratique n'est-il pas censé assurer à travers les concours administratifs un recrutement sur la seule base des talents et capacités ? La réalité est cependant toute autre d'un point de vue sociologique, particulièrement pour les hauts fonctionnaires. Les contributions au présent numéro traitent des différentes formes d'inégalités des chances lors de l'entrée dans la fonction publique, via les concours, ainsi qu'au cours de la carrière. Comme le montrent les exemples étudiés, les emplois publics supérieurs sont bien accessibles à tous, sans distinction de genre, d'origine sociale ou géographique. Il n'en demeure pas moins que certaines catégories de personnes rencontrent plus de difficultés que d'autres dans la réussite aux concours

administratifs débouchant sur les emplois d'encadrement et de direction. Il en va de même au niveau du déroulement des carrières. Afin de lutter contre les discriminations et de corriger les inégalités de fait, divers instruments ont été mis en place ou sont envisagés, qui vont de la correction des biais produisant de l'inégalité à des mesures de discriminations positives. Les articles réunis dans ce numéro montrent en quoi une appréhension globale du phénomène est nécessaire pour donner corps à la promesse d'égalité à la base du pacte républicain.

Sujet - Nom commun : Emplois publics -- France -- 1990-2020

Recrutement des fonctionnaires -- France -- 1990-2020

Hauts fonctionnaires -- Recrutement -- France -- 1990-2020

Discrimination dans la fonction publique -- France -- 1990-2020